



Papiers accouchement

Par Ymenou

Bonjour les amis

Svp est ce que vous avez une idée comment ca se passe en cas d'accouchement en france d'un père qui détient une carte de séjour de 10 ans et une mere sans papiers (visa touriste dépassé elle est restée en france)sachant que les deux ils se sont mariés au maroc avant l'arrivée en france merci bcp si vous avez dautres idees svp c'est urgent merci infini Les amis

Par Anais120120

Bonjour,

Faudra faire une demande de regroupement familiale sur place.

Par Anais120120

Bonjour,

Faudra faire une demande de regroupement familiale sur place.